

La Foncière des Alpes réalise sa première cession d'actif

IMMOBILIER

Avec la cession, mercredi 6 novembre dernier, du resort Les Arcs Panorama, un actif exploité par le Club Med, la Foncière des Alpes signe un tournant majeur dans son développement. Quatre ans presque jour pour jour après sa création, l'acteur des financiers de la montagne poursuit sa mission première, qui consiste à redynamiser l'économie touristique en montagne dans les Savoie et en Isère et à lutter, par là même, contre les lits froids en station.

STRATÉGIE. Fidèle à son plan stratégique 2019-2023, la Foncière prévoit « une rotation



Propriétaire du Club Med des Arcs Panorama, la Foncière des Alpes a cédé son actif à un fonds d'investissement, afin d'investir dans de futurs projets.

des actifs dégageant une rentabilité normale et permettant un réinvestissement immédiat dans d'autres actifs hôteliers ».

C'est ce qui a été réalisé avec cette première cession d'actif à un fonds d'investissement. La Foncière a en effet rempli son

rôle en facilitant et co-conduisant les phases de montage, de construction et de mise en exploitation de ce resort de 430 chambres, soit 900 lits chauds. « Le produit de cette cession sera réinvesti pour l'émergence de nouveaux projets structurants pour le territoire », indique Édith Martin-Bonnénfant, présidente de la Foncière des Alpes, dans un communiqué. Pour rappel, La Foncière des Alpes a été fondée par cinq banques de la montagne : la Banque des territoires-Groupe Caisse des dépôts, et quatre banques régionales : le Crédit agricole des Savoie, le Crédit agricole Sud-Rhône-Alpes, la Banque populaire Auvergne-Rhône-Alpes et la Caisse d'épargne. Elle accompagne les porteurs de projet désireux de créer, rénover, transmettre ou pérenniser des hébergements de loisirs dans les stations alpines. ●